

Rapport sur le Concours littéraire jurassien de 1927

Autor(en): **Choffat, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **32 (1927)**

PDF erstellt am: **07.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport sur le Concours littéraire jurassien de 1927.

Donnant suite au vœu présenté par M. le prof. O. Bessire et accepté par l'assemblée générale du 20 octobre 1923, concernant la création d'un prix littéraire jurassien, le Comité Central décida de confier l'examen de cette question à une commission spéciale composée de deux membres du Comité Central et d'un délégué de chacune des Sections (en tout 13 membres) et, par circulaire du 31 janvier 1925, il invitait les Sections à étudier le projet et à lui communiquer le nom des délégués.

Le 15 novembre 1926, le Comité Central, dans un communiqué aux journaux, ouvrit le concours pour 1927, donnant comme sujet une nouvelle en prose de 200 à 300 lignes.

Au 1^{er} juin 1927, limite fixée, 10 travaux étaient parvenus au Comité, qui les mit en circulation chez les délégués des différentes Sections. Malgré toutes les recommandations de célérité, le dossier ne revint au Président que le 30 novembre. La réunion du jury eut lieu à Moutier le 17 décembre.

La Commission avait pris toutes les mesures désirables pour assurer le strict incognito des concurrents. Les travaux ne portaient pas de signature, mais une devise répétée sur une enveloppe scellée qui contenait le nom de l'auteur. Les membres du jury furent invités à noter les impressions que leur laissait la lecture de chacun des travaux. En séance du jury, le Président mit en discussion successivement les 10 œuvres présentées et ne proclama les noms qu'une fois la classification faite.

Le jury écarta d'emblée, comme insuffisants, 7 travaux, et en réserva 3 auxquels il attribua des mentions honorables, soit des primes d'encouragement, chacune de 25 francs.

Les lauréats sont:

M. Raymond Wilhelm, à Porrentruy, pour „Les Enchaînés”, sujet un peu bizarre et traité avec tout le modernisme désirable, mais dénotant un certain esprit d'observation et une facilité incontestable de style;

Mlle Suzanne Barth, à Moutier, pour „Histoire ... légende”: sujet historique, présenté sans grande envolée de style, mais avec une conscience méritoire;

Mlle Adrienne Froidevaux, à Delémont, pour „La vieille serrure”: sujet gracieux, malgré l'intrigue invraisemblable, et composition qui mérite encouragement.

Le jury n'a pas caché sa désillusion sur le résultat du concours: il s'attendait à mieux. Mais — circonstance à relever — il a pris ses décisions à l'unanimité, sans la moindre hésitation et sans la moindre divergence d'opinion entre ses membres. Le procès-verbal détaillé — et consciencieux — de ses délibérations a été dressé par M. le professeur Mertenat, de Delémont.

Le jury se composait de:

Porrentruy, Comité Central: J. Choffat, A. Ribeaud.

Porrentruy, Section: O. Bessire, prof.

Delémont: J. Mertenat, prof.

Franches-Montagnes: V. Moine, maître sec.

Prévôté: F. Jabas, instit.

Erguel: F. Durig, instit.

Neuveville: A. Grosjean, prof.

Berne: Ch. Neuhaus.

Bâle: P. Roches, prof.

Bienne: H. Boder, prof.

Tramelan: A. Rossel.

La Chaux-de-Fonds: A. Rossel, prof.

Le soussigné, appelé à présider, se plaît à relever la cordialité qui a régné durant cette agréable délibération.

J. Choffat.